

## Comité Syndical

Mesdames, Messieurs les délégués GEMAPI et ANIMATION  
du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Tonnerre, le 16 mars 2023

N/Réf. : PB/LB/DB/23-0034

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Armançon (SMBVA), qui se tiendra le :

**Jeudi 23 mars 2023 à 18 h 30**  
**(Émargement à partir de 18 h 15)**

**À la Salle Polyvalente d'Ancy-le-Franc**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 15 décembre 2022
- Information sur les décisions prises au titre de la délégation accordée au Président

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Élection d'un.e vice-Président.e
- Désignation d'un.e délégué.e du SMBVA au CNAS

### **GEMAPI**

- Restauration hydromorphologique de la Brenne dans la traversée de Montbard
- Acquisition de terrains dans le cadre des travaux de restauration hydromorphologique de l'Armançon à Briennon-sur-Armançon

### **RESSOURCES HUMAINES**

- Rémunération de la doctorante du SMBVA

### **ANIMATION**

- Information sur la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Armançon

### **QUESTIONS DIVERSES**

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Patrice BAILLET

P.J. : - Pouvoir,

- Compte-rendu du Comité Syndical du 15 décembre 2022,
- Note de présentation.

